COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 24.6.2019
COM(2019) 289 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE en 2018

Introduction

Conformément à l'article 214, paragraphe 5, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, l'Union européenne (UE) a mis en place l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne en 2014[1]. L'objectif de cette initiative est de renforcer la capacité de l'UE à fournir une aide humanitaire fondée sur les besoins, ainsi que les capacités et la résilience des populations vulnérables ou touchées par des catastrophes dans des pays tiers, tout en donnant aux citoyens européens la possibilité de faire preuve de solidarité envers les populations dans le besoin en s'engageant dans des actions humanitaires dans ces pays.

Le présent rapport décrit la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne en 2018. Il a été élaboré conformément à l'article 27, paragraphe 4, point a), du règlement (UE) nº 375/2014[2], qui dispose que la Commission doit présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport annuel sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du règlement. Les rapports précédents pour 2014, 2015, 2016 et 2017 sont disponibles en ligne[3].

Le rapport se base sur les données recueillies et analysées conformément au cadre de suivi de la mise en œuvre des actions au titre de l'initiative. Ce cadre a été établi et convenu entre la Commission et l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA), qui est chargée de gérer la plupart des actions mises en œuvre dans le cadre de l'initiative.

II. Objectifs et priorités

Les activités décrites dans le présent rapport s'appuient sur le programme de travail annuel 2018 relatif à la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne, adopté par la Commission[4] conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 375/2014. Un budget de 19 235 000 EUR a été alloué à l'initiative, dont les objectifs sont les suivants:

- renforcement de la résilience et gestion des risques de catastrophe dans les pays vulnérables, fragiles ou touchés par des catastrophes et dans les crises oubliées;
- synergie avec les projets relatifs à la préparation aux catastrophes;
- sélection, formation et déploiement des volontaires;
- renforcement des capacités et assistance technique pour les organisations d'envoi et d'accueil;
- certification des organisations d'envoi et d'accueil;

---

1 Règlement (UE) nº 375/2014 du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 portant création du Corps volontaire européen d'aide humanitaire («initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne») (JO L 122 du 24.4.2014, p. 1). Règlement délégué (UE) nº 1398/2014 de la Commission du 24 octobre 2014 portant établissement des normes concernant les candidats volontaires et les volontaires de l'aide de l'Union européenne (JO L 373 du 31.12.2014, p. 8). Règlement d'exécution (UE) nº 1244/2014 de la Commission du 20 novembre 2014 portant modalités d'application du règlement (UE) nº 375/2014 du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 portant création du Corps volontaire européen d'aide humanitaire («initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne») (JO L 334 du 21.11.2014, p. 52).

2 JO L 122 du 24.4.2014, p. 1.

3 http://ec.europa.eu/echo/who/accountability/annual-reports_fr.

4 Décision d'exécution C(2018) 165 de la Commission du 22.1.2018 concernant l'adoption du programme de travail 2018 de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE.

- développement et maintenance de la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE pour l'enregistrement, la mise en réseau, le volontariat et l'apprentissage en ligne;
- activités de sensibilisation et promotion de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE.

III. Actions mises en œuvre en 2018

Les actions mentionnées aux points 1 à 4 ci-après sont déléguées à l'EACEA, qui les exécute en collaboration avec la Commission[5].

L'EACEA est chargée des appels à propositions, des appels d'offres, de la gestion des contrats ainsi que de l'exécution des crédits budgétaires correspondants, conformément aux programmes de travail annuels adoptés par la Commission. En matière de gestion opérationnelle, la Commission conserve la responsabilité directe de la création et de l'entretien du réseau des partenaires et des volontaires, de la plateforme en ligne, des communications ainsi que de l'évaluation intermédiaire de l'initiative effectuée en 2017. Le rapport d'évaluation et le document de travail des services de la Commission ont été adoptés en juin 2018[6].

1. Déploiement

Le déploiement des volontaires de l'aide de l'UE en faveur de projets humanitaires dans les pays touchés par des catastrophes offre aux citoyens de l'UE et aux résidents de longue durée de l'UE un moyen concret de manifester leur solidarité avec les populations dans le besoin. Les déploiements de volontaires à plein temps dans les pays tiers sont complétés par un volontariat en ligne accessible aux citoyens où qu'ils se trouvent dans le monde.

Les actions de volontariat financées dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE sont proposées par des consortiums d'organisations d'envoi et d'accueil qui les publient sur la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE[7].

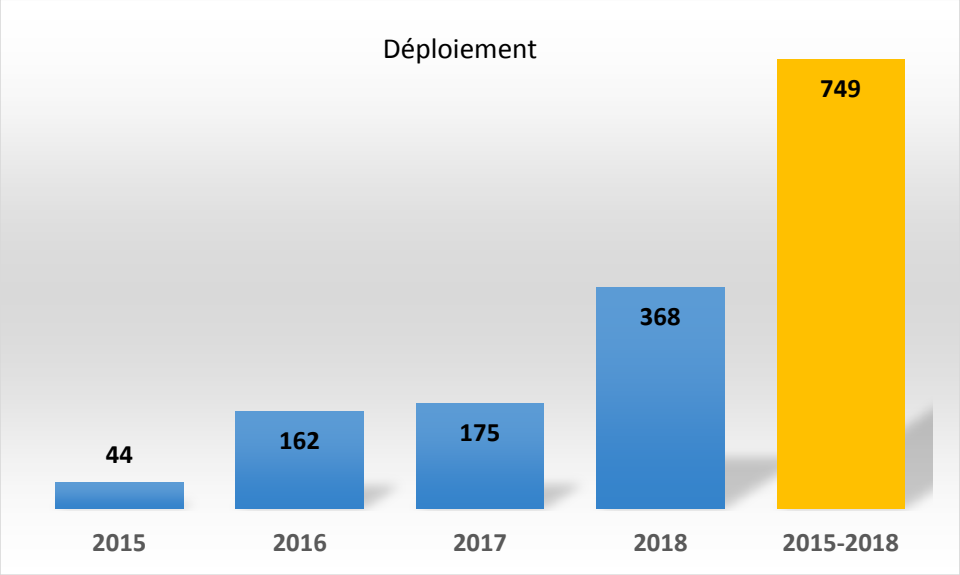
Le graphique ci-dessous indique le nombre de volontaires de l'aide de l'UE financés dans le cadre des appels à propositions annuels publiés entre 2015 et 2018.

---

[5] La répartition des tâches entre la Commission et l'EACEA se fonde sur la *décision C(2013) 9189 de la Commission du 18 décembre 2013 portant délégation à l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» en vue de l'exécution de tâches liées à la mise en œuvre de programmes de l'Union dans les domaines de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture et comprenant notamment l'exécution de crédits inscrits au budget général de l'Union et des dotations du FED.*

[6] https://ec.europa.eu/echo/funding-evaluations/evaluations/thematic_fr.

[7] https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/.

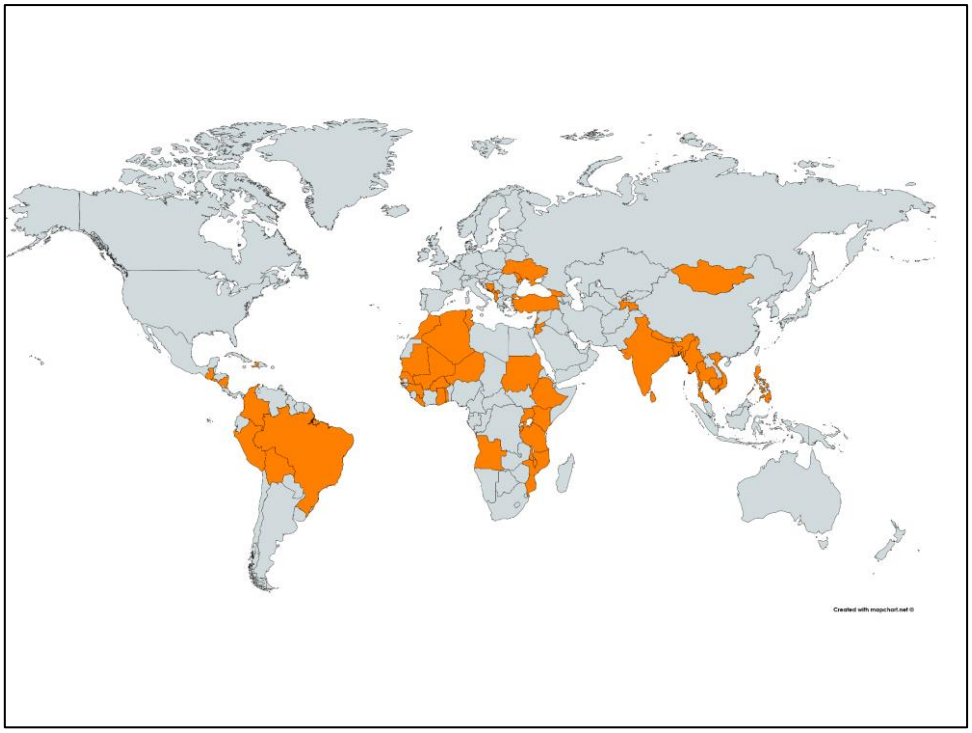


Graphique 1: nombre de volontaires par année d'appel

Les volontaires de l'aide de l'UE ont des qualifications et profils divers, qui reflètent l'approche suivie pour les décisions relatives aux déploiements de volontaires et à la sélection des volontaires potentiels de l'aide de l'UE, fondées sur les besoins. Sur les 368 missions de volontariat qui devraient être proposées en 2019, les organisations prévoient d'offrir 275 postes (75,7 %) à des volontaires débutants (moins de cinq ans d'expérience en la matière) et 93 postes (25,3 %) à des volontaires expérimentés (plus de cinq ans d'expérience en la matière)[8].

Le graphique ci-dessous montre les pays dans lesquels les déploiements devraient commencer en 2019 dans le cadre de l'appel de 2018. Il sera procédé à une nouvelle évaluation de la situation en matière de sécurité dans chaque pays avant le début du déploiement (par exemple, pour le Nicaragua et le Burundi).

[8] Données provenant des candidatures présentées en réponse à l'appel à propositions de 2018.



Graphique 2: pays de déploiement proposés à la suite de l'appel à propositions pour les déploiements de 2018

Depuis le début de l'initiative, les domaines de compétences les plus demandés par les organisations ont été la communication (17 %), la gestion des risques de catastrophe (11 %), la finance (10 %), le renforcement des capacités (10 %), la gestion de projet (9 %), le développement local (7 %), l'égalité des genres (7 %), le suivi et l'évaluation (4 %) et l'adaptation au changement climatique (4 %).

Depuis le lancement de l'initiative, 77 missions de volontariat en ligne ont été menées avec succès, dont 54 en 2018. Parmi les tâches les plus souvent demandées figuraient la recherche, la traduction, la conception graphique, le partage des connaissances et les activités technologiques et cartographiques.

Exemples de missions de volontariat dans le cadre de projets mis en œuvre en 2018[9]

Le projet **«EU Aid Volunteers strengthening the resilience and response capacity of vulnerable and disaster-affected communities in the Middle East, Africa, Southern and Central America»** (Volontaires de l'aide de l'UE pour un renforcement de la résilience et de la capacité de réaction des populations vulnérables ou victimes de catastrophes au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique centrale et Amérique du Sud) réunit trois organisations d'envoi d'Italie (GVC) et d'Espagne (Alianza por la Solidaridad et Acción Contra El Hambre) qui coopèrent pour déployer 33 volontaires de l'aide de l'UE au titre d'actions d'aide humanitaire dans 19 organisations d'accueil réparties dans 12 pays tiers (Tunisie, Palestine, Jordanie, Liban, Bolivie, Pérou, Guatemala, Nicaragua, Burkina Faso, Burundi, Mozambique et Mauritanie). Au Guatemala, le projet vise à

[9] Les passages en italique sont des témoignages de volontaires de l'aide de l'UE ayant participé à la mise en œuvre de projets financés dans le cadre des volontaires de l'aide de l'UE.

renforcer les capacités des organisations locales à accueillir des volontaires, à prévenir les situations d'urgence et à renforcer la préparation aux catastrophes naturelles. Les Européens et les citoyens locaux unissent leurs efforts afin de renforcer la résilience des populations vulnérables dans les pays les moins avancés et en situation de fragilité. Un volontaire de l'aide de l'UE débutant, chargé de tâches de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage, décrit son rôle au Guatemala, où il a mené des enquêtes sur la nutrition des enfants:

«Pour commencer, ce qui prend le plus de temps, ce sont les tâches à court terme au niveau du projet. Par exemple, participer à la sélection des bénéficiaires, calculer la taille d'un échantillon pour une enquête donnée, établir le questionnaire de manière à ce qu'il soit adapté à une utilisation sur tablette, réviser des études statistiques, définir des indicateurs, etc. C'est assez technique la plupart du temps, mais je me sens utile lorsque je mets à profit mes connaissances en informatique et en statistiques dans le cadre du projet. [...] D'un point de vue professionnel, cela m'a permis de me rappeler combien il est difficile de trouver un équilibre entre la théorie et son application sur le terrain. Comment sélectionner de manière aléatoire des habitations à évaluer à 2 400 mètres d'altitude lorsque certaines se trouvent à 40 minutes de marche, isolées, par-delà un cours d'eau? [...] Après avoir observé des équipes très professionnelles et acquis des connaissances auprès d'elles le premier jour, j'ai ensuite mené moi-même des enquêtes, en tant que responsable d'une des deux équipes d'enquêteurs et d'un anthropomètre permettant de mesurer le poids et la taille d'enfants de moins de cinq ans afin de détecter la malnutrition.» (https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/story-meal_en).

Le projet **«Sustainable development through humanitarian aid volunteers»** (Développement durable grâce aux volontaires de l'aide humanitaire) complète le travail effectué pour soutenir des partenaires en dehors de l'UE avec des volontaires spécialisés en aide humanitaire, travailler sur leurs projets locaux et aider leurs bénéficiaires. Le projet réunit des partenaires de l'UE venant de France (ADICE), d'Italie (ASPEm) et d'Estonie (MTÜ Mondo) et des organisations d'accueil de 10 pays tiers (Thaïlande, Népal, Inde, Ouganda, Kenya, Ghana, Pérou, Bolivie, Ukraine et Palestine) en vue d'une collaboration dans le cadre de projets de volontariat d'une durée de 6 à 12 mois.

Un volontaire de l'aide de l'UE expérimenté actif dans le développement local raconte: «*J'ai été envoyé dans le petit village musulman de Kokpayom, dans le sud de la Thaïlande, à proximité de canaux d'eau de mer entourés de forêts de mangroves. L'organisation d'accueil s'est engagée sur le long terme dans le village et se concentre sur l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, le développement communautaire et la sauvegarde de l'environnement. J'ai aidé l'ONG d'accueil à mettre en place des activités de réseautage plus efficaces, afin qu'elle puisse établir des partenariats plus solides et durables. L'une de mes tâches principales était d'aider l'ONG à développer un partenariat plus stratégique avec le collège de la communauté locale, dans le but de promouvoir et de soutenir l'accès à l'éducation pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie pour améliorer les perspectives d'avenir et le développement de la communauté.» (https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/story-field-eu-aid-volunteer-petya-6-month-thailand_en).*

D'autres témoignages d'expériences sur le terrain: https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/.

L'appel à propositions de 2018 pour le déploiement de volontaires de l'aide de l'UE[10] a été publié le 1er février 2018 avec une date limite de soumission fixée au 6 avril 2018. L'appel visait à cofinancer des projets de déploiement de volontaires de l'aide de l'UE, y compris des stages d'apprentissage pour jeunes professionnels et d'autres activités de renforcement des capacités menées par des volontaires. À l'origine, le budget alloué à cet appel était de 8 400 000 EUR, et huit propositions devaient être sélectionnées. Cependant, l'intérêt suscité a dépassé les attentes et le nombre de demandes est passé de 6 à 13 par rapport à 2017. À la suite de l'évaluation des demandes, le budget a été porté à 12 000 000 EUR, grâce au transfert de 3 600 000 EUR provenant du budget alloué à l'appel à propositions portant sur l'assistance technique et le renforcement des capacités. Onze projets ont été sélectionnés[11] en vue d'un cofinancement, le montant total de la subvention de l'UE s'élevant à 12 015 059 EUR. Les projets ont démarré entre octobre et décembre 2018 et aboutiront au déploiement de 368 volontaires de l'aide de l'UE à la fin du printemps 2019.

[10] EACEA/04/2018.

[11] https://eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/euav_deployment_2018_publication_of_results.pdf.

2. Assistance technique et renforcement des capacités

Les projets de renforcement des capacités et d'assistance technique[12], financés par l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne, renforcent les capacités des organisations ayant l'intention de déployer des volontaires de l'aide de l'UE et garantissent qu'elles se conforment aux normes et procédures établies dans le cadre de l'initiative.

Le 27 mars 2018, l'EACEA a publié un appel à propositions[13] dont la date limite était fixée au 1er juin 2018. L'appel visait à cofinancer des projets de renforcement des capacités d'organisations d'accueil basées en dehors de l'UE et des projets d'assistance technique pour des organisations d'envoi basées dans l'UE, dans des domaines tels que la gestion des risques de catastrophe, la gestion des volontaires et les méthodes d'évaluation des besoins. Le budget total alloué au cofinancement des projets du programme annuel de travail a été réduit, passant de 7 700 000 EUR à 4 100 000 EUR, à la suite du transfert de 3 600 000 EUR en faveur des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à propositions relatif au déploiement.

Sept demandes (une pour l'assistance technique et six pour le renforcement des capacités) ont été retenues en vue d'un cofinancement[14], le montant total de la subvention de l'UE s'élevant à 4 157 886 EUR.

Globalement, les appels lancés entre 2014 et 2018 ont abouti au financement:

- de 28 projets de renforcement des capacités, associant 311 bénéficiaires/partenaires de projet de 18 pays de l'UE et 60 pays tiers, et
- de 12 projets d'assistance technique, concernant 70 bénéficiaires de 25 pays de l'UE.

Ces projets visent à renforcer la gestion et les systèmes opérationnels des organisations participantes et à aider les organisations concernées à travailler en partenariat pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de fourniture d'aide humanitaire et de gestion des volontaires.

Exemples de projets sélectionnés pour un financement en 2018

Renforcement des capacités

Le projet «**Strengthening the capacity of local organisations to respond effectively in emergencies (SCORE)»** [Renforcement des capacités des organisations locales à réagir efficacement aux situations d'urgence (SCORE)] porte sur la mise en place d'initiatives de renforcement des capacités avec un consortium de 12 membres locaux. L'accent est mis sur la préparation aux situations d'urgence, par exemple la collecte de données numériques et la programmation d'aide en espèces, l'inclusion des normes humanitaires fondamentales, la priorité étant donnée à l'intégration des grands principes en matière de protection, d'égalité des sexes et de responsabilisation, ainsi qu'à la conduite, aux soins et à la gestion du personnel/des volontaires.

Le projet «**RESILIACT: Resilience-strengthening of local communities through a transnational EU Aid Volunteers capacity building action**» (RESILIACT: renforcement de la résilience des communautés locales par une action transnationale de consolidation des capacités des volontaires de l'aide de l'UE) est mis en œuvre par quatre organisations de l'UE et 19 partenaires tiers. L'action vise à contribuer au renforcement de la résilience des communautés les plus vulnérables et les plus touchées par les catastrophes, ainsi qu'à l'amélioration de la capacité de l'Union à fournir une aide humanitaire fondée sur les besoins dans les domaines

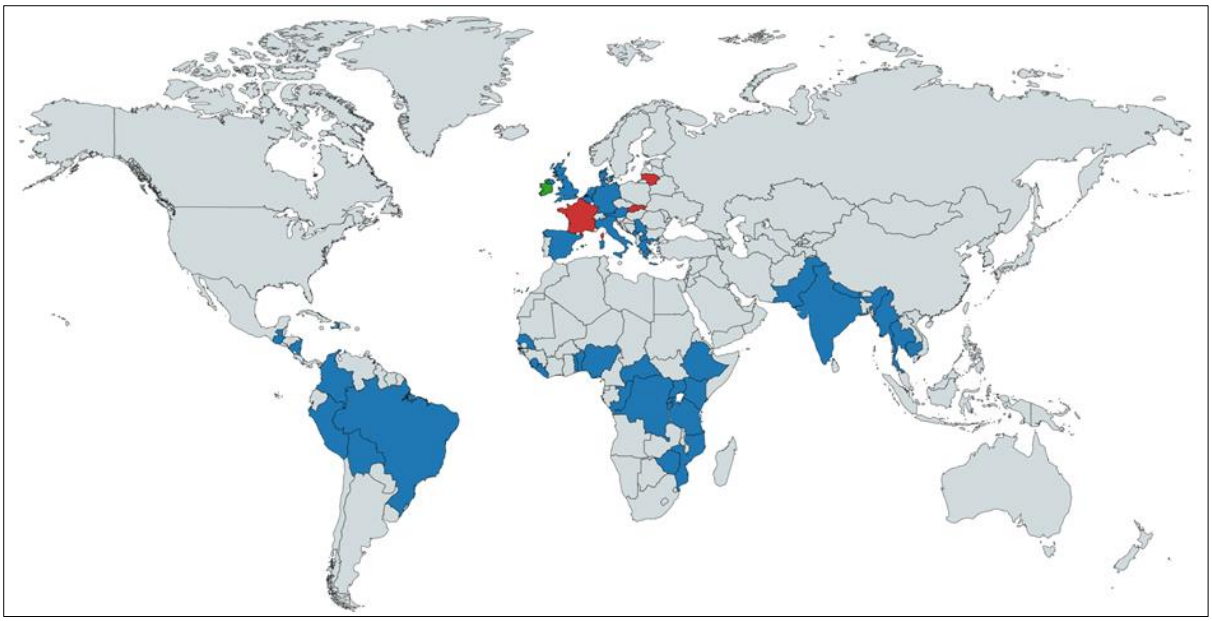
[12] Articles 10 et 15 du règlement (UE) nº 375/2014.
[13] EACEA 14/2018.
[14] https://eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/euav_ta-cb_2018_publication_of_results.pdf.

liés à la migration, au changement climatique ainsi qu'à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe, afin de sauver et de préserver des vies lors des crises humanitaires.

Le projet «**Empowering Youth Led Volunteering in Local Level Responses**» (Donner une autonomie accrue aux jeunes volontaires dans les actions qu'ils mènent au niveau local) a été mis en place pour renforcer la capacité des organisations d'accueil du consortium, afin de leur permettre de soumettre avec succès des demandes de certification dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE. Le projet met spécifiquement l'accent sur l'autonomisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les actions d'aide humanitaire menées au niveau local au sein de leurs communautés et a aussi pour objectif de générer une capacité de volontariat local en la matière, contribuant ainsi à transférer les capacités à cet échelon, dans le cadre d'interventions prises en charge et dirigées localement.

Assistance technique

Le projet **«EU Aid Volunteers - volunteering for humanity»** (Volontaires de l'aide de l'UE - le volontariat pour l'humanité) vise à renforcer la capacité des ONG du consortium à participer au programme de déploiement des volontaires de l'aide de l'UE. Le projet associe quatre organisations basées dans l'UE et souhaitant obtenir la certification. Les actions prévues pour atteindre les résultats sont le partage des politiques, des formations sur mesure, des ateliers et des évaluations, des travaux en binômes, des visites des partenaires et un mentorat entre organisations.



Graphique 3: projets d'assistance technique et de renforcement des capacités des volontaires de l'aide de l'UE pour 2018

Organisations participant à des projets dans les domaines suivants:

- Uniquement l'assistance technique
- Uniquement le renforcement des capacités
- Assistance technique et renforcement des capacités

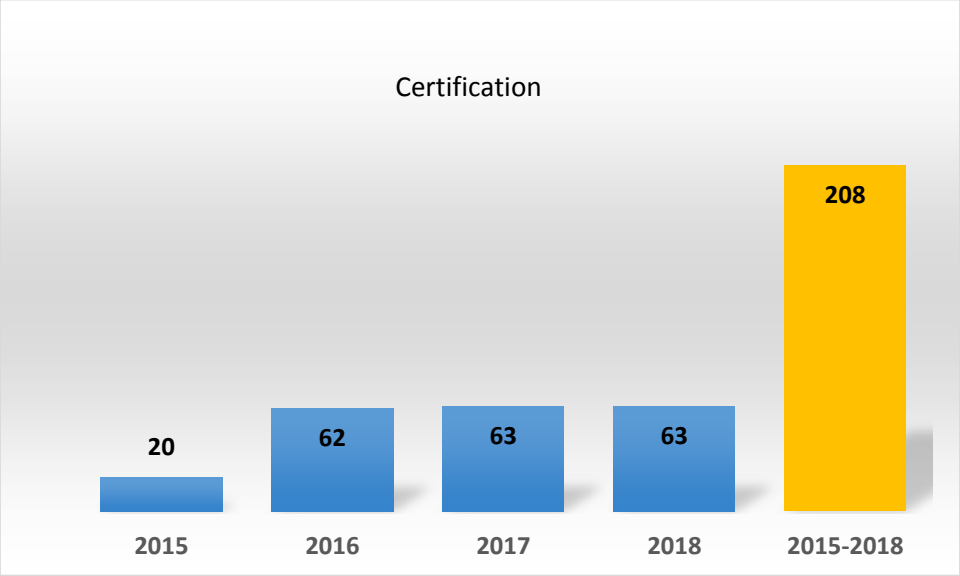
3. Certification

Les organisations qui souhaitent déployer des volontaires de l'aide de l'UE doivent être certifiées en tant qu'organisations d'envoi ou d'accueil dans le cadre du mécanisme de certification de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE. Cette certification permet de vérifier que les organisations participantes sont pleinement en mesure d'appliquer les normes

de gestion des volontaires établies par l'initiative afin de gérer les volontaires avant et pendant leur déploiement.

Un appel ouvert a été publié en 2015, permettant le dépôt des candidatures jusqu'au 30 septembre 2020[15]. À la fin de l'année 2018, 208 organisations d'envoi et d'accueil étaient certifiées (42 organisations d'envoi et 166 organisations d'accueil), ce qui a permis le déploiement de volontaires de l'aide de l'UE supplémentaires.

Le graphique ci-dessous indique le nombre d'organisations certifiées de 2015 à 2018.



Graphique 4: organisations d'envoi et d'accueil certifiées par année

Conformément à l'article 36, paragraphe 1, du règlement d'exécution nº 1244/2014 de la Commission[16], les organisations d'envoi et d'accueil certifiées font l'objet d'une nouvelle certification trois ans après l'avoir obtenue. En 2018, 20 organisations certifiées en 2015 ont dû prendre part au processus de recertification.

4. Programme de formation

Le programme de formation pour les volontaires de l'aide de l'UE est mis en œuvre par un consortium dirigé par la société ICF. Il se fonde sur un cadre des compétences défini dans le règlement délégué nº 1398/2014 de la Commission et utilise une méthode d'apprentissage combinée, avec un apprentissage préparatoire en ligne et une formation présentielle en classe, qui comprend des modules de formation obligatoires et facultatifs, ainsi qu'un exercice de mise en situation à partir d'un scénario donné[17].

En 2018, huit cycles de formation ont été organisés pour 20 groupes de candidats volontaires dans des centres de formation en Autriche, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas. Au total, 295 candidats volontaires ont été formés. Comme les années précédentes, la participation

15 https://eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/certification-call-announcement-012115.pdf.
16 JO L 334 du 21.11.2014, p. 52.
17 Règlement d'exécution (UE) nº 1244/2014 de la Commission, annexe II.

d'un certain nombre de candidats «de réserve» à la formation permettra, le cas échéant, de substituer des volontaires remplaçants aux candidats choisis en cas de désistement ou d'indisponibilité de ces derniers. La sélection finale par les organisations d'envoi et d'accueil a lieu après la formation.

Les cours ont principalement été dispensés en anglais. Une formation en espagnol a été donnée à quatre des 20 groupes de volontaires, et un autre groupe a bénéficié d'une formation en français. Le niveau de satisfaction des candidats volontaires demeure élevé, avec une note moyenne de 8,7 points sur 10 attribuée à la formation.

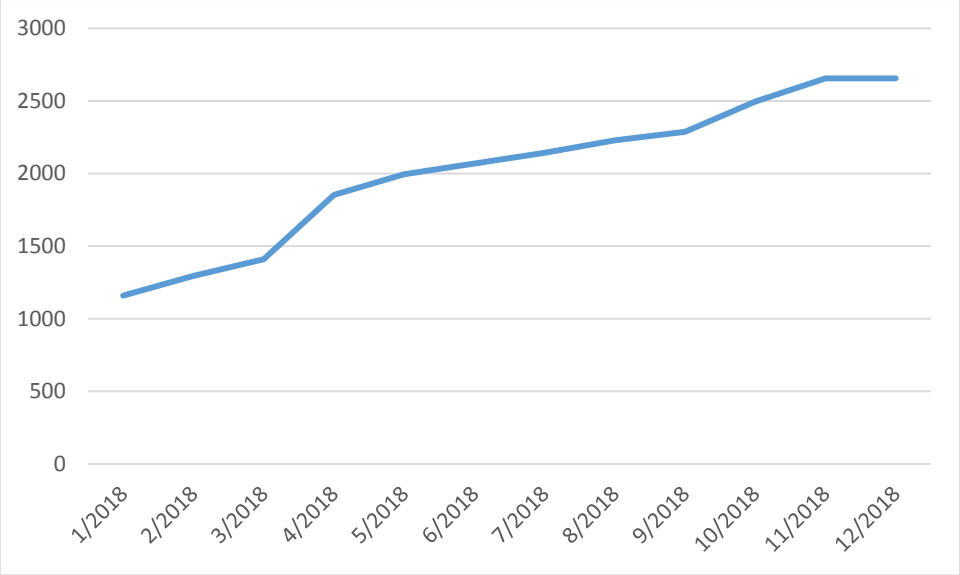
Depuis 2018, les représentants des organisations d'envoi et les anciens volontaires de l'aide de l'UE sont invités à participer à une partie de la formation pour partager leur expérience. Au cours de l'année 2018, des représentants de trois organisations d'envoi ont pris part à la formation pour présenter leur organisation et échanger leurs points de vue avec les candidats volontaires.

5. Mesures d'appui

En 2018, le travail de communication lié à l'initiative a inclus la production d'une série d'infographies dans toutes les langues officielles de l'UE, de prospectus et de publications sur les médias sociaux. Une campagne sur les médias sociaux à l'occasion de la Journée internationale des volontaires (5 décembre) a touché un large public. Les documents produits au cours des années précédentes ont également été largement diffusés sur les médias sociaux. Fin 2018, environ 450 000 personnes avaient été sensibilisées à l'initiative, principalement sur YouTube et Instagram. La campagne s'est poursuivie en 2019.

La plateforme des volontaires de l'aide de l'UE a continué d'être une source d'informations sur le volontariat, fournissant des renseignements détaillés sur les postes vacants pour le déploiement à plein temps et le volontariat en ligne. Elle propose également des outils pour la gestion des volontaires de l'aide de l'UE, une base de données de volontaires ayant réussi leur formation, des outils pour la gestion des affectations des volontaires en ligne, des espaces collaboratifs pour les volontaires et les projets, un forum public où sont publiées des mises à jour sur l'initiative, la possibilité de publier des témoignages du travail effectué sur le terrain, ainsi que des outils de compte rendu et d'enquête. La plateforme compte 3 360 utilisateurs enregistrés actifs.

La plateforme est consultée par des visiteurs du monde entier et le service d'abonnement consacré aux postes vacants dans le volontariat comptait environ 2 656 abonnés à la fin de 2018.



Graphique 5: nombre de personnes abonnées aux informations sur les postes vacants de volontaires de l'aide de l'UE sur la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE en 2018

En outre, la Commission a organisé deux événements majeurs pour les volontaires de l'aide de l'UE en 2018. Le deuxième atelier du réseau des volontaires de l'aide de l'UE s'est tenu en avril 2018[18] et a rassemblé 100 participants de 34 pays (16 pays de l'UE et 18 pays tiers). L'atelier a réuni des organisations qui ont participé à des projets de déploiement de volontaires de l'aide de l'UE et qui ont été certifiées dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE, et d'autres qui ont participé à des projets de renforcement des capacités. L'objectif de l'atelier était de partager les expériences du processus de déploiement, d'échanger les bonnes pratiques et de discuter de la manière de contribuer à la croissance et au développement de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE. Pour les organisations dont ce sont les tout premiers projets dans le cadre des volontaires de l'aide de l'UE, c'était l'occasion de profiter des conseils d'organisations plus expérimentées.

Un autre événement a eu lieu en octobre 2018, l'atelier des volontaires de l'aide de l'UE de retour de mission. Il a rassemblé plus de 70 participants (volontaires et organisations de l'aide de l'UE) qui ont pris part à l'initiative depuis l'entrée en vigueur de la législation sur les volontaires de l'aide de l'UE en 2014. Les volontaires ont partagé leurs expériences des différentes phases de déploiement et ont fourni des informations utiles aux organisations. Un «guide de déploiement des volontaires» a été publié à la suite de l'atelier[19].

L'initiative des volontaires de l'aide de l'UE a aussi été mise en avant lors de plusieurs autres événements en 2018, tels que le Forum de partenariat pour les partenaires en matière de coopération au développement, les Journées européennes du développement, la plateforme espagnole du volontariat, la conférence annuelle des partenaires de la Commission pour l'aide humanitaire et l'événement organisé au niveau mondial par la plateforme de l'aide humanitaire et du développement international (AidEx). Une session d'information a

[18] Le premier atelier du réseau des volontaires de l'aide de l'UE a eu lieu en février 2017 (voir le rapport annuel sur la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE en 2017).

[19] https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr.

également été organisée à l'occasion de la Journée internationale des volontaires, le 5 décembre, à l'InfoPoint sur la coopération extérieure à Bruxelles.

6. Autres activités

À la suite du rapport d'évaluation fourni par des évaluateurs indépendants[20], la Commission a présenté en 2018 au Parlement européen et au Conseil un rapport sur l'évaluation intermédiaire des résultats obtenus et des aspects qualitatifs et quantitatifs de la mise en œuvre du règlement nº 375/2014 relatif à l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne[21]. Ce rapport d'évaluation intermédiaire comprenait des évaluations de l'incidence de l'initiative dans le secteur humanitaire et du rapport coût-efficacité du programme pendant les trois premières années de sa mise en œuvre, après sa mise en place en 2014.

Dans le contexte du nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027, la Commission a adopté, le 11 juin 2018, une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme «Corps européen de solidarité» et abrogeant le règlement relatif au corps européen de solidarité de 2018 et le règlement (UE) nº 375/2014[22]. Cette proposition prévoit l'intégration de l'initiative actuelle des volontaires de l'aide de l'UE dans le corps européen de solidarité à partir de 2021. L'intégration proposée s'appuie sur l'évaluation intermédiaire de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE et vise à rationaliser les différents programmes de volontariat et à améliorer le rapport coût-efficacité. L'intégration devrait simplifier les procédures et offrir un guichet unique aux individus et aux organisations, tout en préservant les spécificités de l'initiative actuelle des volontaires de l'aide de l'UE, telles que le respect des principes de l'aide humanitaire, des normes élevées et la priorité accordée à la sûreté et à la sécurité des volontaires.

IV. Conclusions et voie à suivre

La mise en œuvre des projets de déploiement et de renforcement des capacités/d'assistance technique financés ces dernières années a ouvert la voie aux progrès réalisés dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'UE en 2018. Onze nouveaux projets de déploiement de volontaires, un projet d'assistance technique et six projets de renforcement des capacités ont été sélectionnés en vue d'un financement en 2018. À la fin de l'année 2018, environ 400 volontaires de l'aide de l'UE avaient été déployés dans des pays tiers, et au moins 368 autres volontaires seront mobilisés en 2019. Le programme de formation a de nouveau atteint des taux de satisfaction élevés parmi les volontaires et d'autres sessions de formation en anglais, français et espagnol sont prévues pour 2019.

La procédure de certification en cours a abouti à la certification d'un total de 208 organisations en 2018 et nombre d'entre elles ont demandé un renouvellement de leur certification pour trois années supplémentaires.

En 2018, la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE a été de plus en plus utilisée pour publier des témoignages de volontaires et d'organisations (69 nouveaux témoignages en

[20] https://ec.europa.eu/echo/funding-evaluations/evaluations/thematic_fr.
[21] COM(2018) 496 du 28.6.2018.
[22] COM(2018) 440 du 11.6.2018.

2018). Elle a été adaptée pour répondre aux besoins des organisations en matière de gestion des volontaires. La plateforme est désormais plus performante et plus conviviale.

En 2019, conformément aux objectifs et aux priorités de l'initiative définis dans le programme de travail annuel[23], les activités décrites ci-dessus permettront à davantage d'organisations d'accueil et d'envoi de bénéficier d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, et permettront de financer le déploiement d'un plus grand nombre de volontaires de l'aide de l'UE dans des pays tiers.

Les activités de communication continueront à fournir aux organisations et aux volontaires potentiels des informations sur le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE et sur ses principales réalisations et son impact. Le réseau des volontaires de l'aide de l'UE sera soutenu par un événement qui aura lieu en 2020 et réunira des volontaires et des organisations participantes.

De plus amples informations sur l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne sont disponibles à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr.

[23] Décision d'exécution de la Commission C(2019) 4 du 14.1.2019 relative au financement de l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne et à l'adoption du programme de travail pour 2019.